

Le Pouzin, le 1^{er} juin 2026

En application du décret N°206-301 du 21 avril 2026, portant sur la convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs le 27 septembre 2026, le **Conseil Municipal** est convoqué afin de procéder à la désignation des délégués et suppléants de la commune, le :

5 JUIN 2026 à 17 heures 30
Salle des Mariages de l'Hôtel de Ville

Comptant sur votre présence,

Recevez mes meilleures salutations.

Le Maire,



Christophe VIGNAL

ORDRE DU JOUR :

DELEGATIONS

ET REPRESENTANTS

- DESIGNATION DES DELEGUES DU CONSEIL MUNICIPAL ET DE LEURS SUPPLEANTS POUR LES ELECTIONS SENATORIALES DU 27 SEPTEMBRE 2026